

Annonce légale

DATE DE PARUTION 11-05-2022

RÉFÉRENCE 22EJ12384

DÉPARTEMENT DE PARUTION 33

CATÉGORIE FORFAITS CONSTITUTIONS
(obligatoire au 1er Janvier 2021)

SUPPORT Echos-Judiciaires.com



Lien de publication

<https://www.echos-judiciaires.com/annonces-legales/22ej12384/>



LA RAVOIRE

Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros

Siège social : 11 avenue Pierre Corneille - Z.A. de Thouars
33400 TALENCE

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à TALENCE du 10 mai 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : LA RAVOIRE

Siège social : 11 avenue Pierre Corneille, Z.A. de Thouars, 33400 TALENCE

Objet social : l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement ; éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société ; et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, et notamment la mise en place des financements nécessaires à l'acquisition des immeubles détenus par la Société, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés.

Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire.

Gérance : Monsieur Mathieu DUFFAU, né le 30/10/1971 à AGEN (47), demeurant 10 rue Marx Dormoy, 33110 LE BOUSCAT.

Clauses relatives aux cessions de parts : agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales, requis dans tous les cas.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

Pour avis, la Gérance.

<https://www.echos-judiciaires.com> - Annonce publiée le 11/05/2022